

## Harkis : ils ont des droits sur la France !

Contre les socialistes qui se vautrent dans la repentance, le temps est venu de célébrer ceux qui ont fait le choix de la France. *POINT DE VUE*

### La mémoire trouble de François Hollande

Par Bernard Carayon

**L**a guerre d'Algérie laisse à beaucoup un goût amer : aux anciens combattants dont la jeunesse a été fracassée, aux pieds-noirs qui ont perdu une terre aride qu'ils avaient fertilisée, aux harkis sacrifiés au nom de la raison d'État et méprisés par une gauche qui leur préfère les immigrés, à ceux qui aimaient une France belle comme une mosaïque, ouvrant des routes dans l'Atlas, construisant écoles et hôpitaux. Pas une famille de là-bas dont les cœurs ou les corps n'aient été mutilés.

L'Algérie n'a jamais été une colonie, elle était une autre France que l'on embrassait par l'aventure et qui n'a cessé d'être stratégique : l'armée d'Afrique y entreprend la reconquête de l'Europe ; la IV<sup>e</sup> République y meurt d'une rébellion qu'elle ne sait éliminer ; l'urgence de rétablir l'ordre porte au pouvoir de Gaulle ; les soutiens internationaux que le FLN mobilise transformant une guerre civile en une guerre tout court ; depuis quarante ans, les flux massifs et incontrôlés d'émigration vers la France, puis le terrorisme islamiste font germer des peurs et de nouvelles haines.

Déjà le procès de la torture avait dérivé en un procès de la France et de son armée, occultant le dramatique bilan de l'État algérien : le sort des terroristes d'autrefois valait-il plus que celui de la jeune fille, amputée d'une jambe parce qu'elle était à la terrasse d'un café, ou de ces harkis du commando Georges dépecés puis ébouillantés vifs ?

Rappeler cela, c'est s'exposer au refus des moralistes d'une "comptabilité macabre". La France n'a évidemment ni de compte à rendre ni de repentir à exprimer. Il n'y a pas de débiteurs à vie et de créanciers perpétuels. Ou alors, exigeons la transparence sur les crimes commis par le FLN et ses "porteurs de



Bernard Carayon,  
maire de Lavaur,  
ancien député  
du Tarn, avocat.

valises". Qui étaient-ils, ceux qui dénonçaient l'armée française en Algérie ? Les camarades de Maillot dont les armes volées ont permis au FLN de tuer 21 soldats du 5<sup>e</sup> régiment d'infanterie ! Ceux de Danielle Minne qui enseignait sans honte à l'université et dont les bombes ont tué ou mutilé des dizaines de civils ! La famille de Ben M'Hidi, exécuté sans doute mais qui, avec Yacef Saadi, l'ami de Germaine Tillion, avait ensanglanté Alger.

**Les harkis avaient fait le choix de l'honneur et de la fidélité quand la France le leur demandait, et même quand elle ne le leur demandait plus.**

Des crimes ont été commis des deux côtés. Mais l'Algérie c'était la France, et la guerre contre le terrorisme n'est pas une affaire d'enfants de chœur.

La France s'est fait de la repentance et de la responsabilité collective une spécialité. On chercherait en vain une tradition analogue aux États-Unis où l'on ne convoque pas au tribunal les survivants des drames du Viêtnam. Depuis l'antiquité gréco-latine, le droit occidental, fécondé par le christianisme, ne reconnaît que la responsabilité personnelle. Pour Camus, la responsabilité collective est d'inspiration totalitaire. Les vertus de l'amnistie et de l'oubli, issues de ces traditions, avaient été rappelées par Henri IV, clôturant avec l'édit de Nantes une période de folie meurtrière. De Gaulle et Mitterrand ont eu raison de tirer un trait sur les drames de notre histoire ; un peuple ne peut se nourrir perpétuellement de haine, comme le dit Begin à Arafat : « *Il y a un temps pour la guerre et un temps pour la paix, un temps pour haïr et un temps pour aimer.* »

Les harkis avaient fait le choix de la France contre ceux qui, devant l'histoire, l'avaient trahie ; le choix aussi de l'honneur et de la fidélité quand la France le leur demandait, et même quand elle ne le leur demandait plus.

Les accords d'Évian, puis les indignes instructions d'abandon et de refoulement du ministre des Affaires algériennes, Louis Joxe, les ont livrés, dès le 19 mars 1962, au martyre, puis à l'oubli et souvent à la misère. « *Ils ont des droits sur nous* », disait Georges Clemenceau à propos des combattants de la Grande Guerre : les harkis, nos frères par le sang versé, ont des droits sur la France. ●